

COLIS ET MÉDIAPOSTE

La version provisoire des deux conventions collectives sera bientôt envoyée à l'impression. Entre-temps, nous allons continuer de publier des bulletins sur les différents changements aux deux conventions collectives. Le bulletin d'aujourd'hui explique les changements qui visent la livraison des colis et de la Médiaposte sans adresse et qui concernent les factrices et facteurs de l'unité urbaine.

Modèle de livraison des colis

L'expansion des services était l'un des principaux enjeux de la ronde de négociation. Les deux parties ont présenté des propositions pour étendre le service de livraison des colis en soirée, le matin et la fin de semaine. Nous sommes parvenus à négocier un modèle de livraison des colis qui permettra à Postes Canada de percer de nouveaux marchés et de créer de nouveaux emplois pour nos membres. Conçu en fonction des nouveaux produits et services, le modèle de livraison prend appui sur le projet-pilote « Livré ce soir » qui a été mis en œuvre à Toronto, à Vancouver et à Montréal. Au début, il se peut qu'une bonne partie du travail lié à ce modèle soit effectué par des employées et employés temporaires. Toutefois, le modèle comprend un mécanisme pour créer des emplois permanents pour nos membres dans la mesure où les nouveaux produits et services connaissent du succès et prennent de l'ampleur.

Médiaposte sans adresse

La Médiaposte sans adresse (ou « courrier de quartier » selon la nouvelle appellation de Postes Canada) demeure un défi pour nous. Nous avons négocié des nouvelles limites quant aux dimensions et au poids des envois de la Médiaposte. Ces changements entreront en vigueur le 15 janvier 2018 (voir le tableau figurant à l'endos du présent bulletin), soit deux semaines avant l'expiration de la convention collective. Nous avons négocié la conversion d'une partie des paiements à la pièce alloués à ce produit en valeurs de temps pour la préparation des envois sans adresse. Par rapport aux paiements à la pièce, les valeurs de temps comportent des avantages (nous avons d'ailleurs présenté une revendication visant l'obtention de valeurs de temps pour la préparation de la Médiaposte sans adresse). Tout d'abord, les membres passeront moins de temps à l'extérieur sur leur itinéraire. Ils auront aussi la possibilité de préparer la Médiaposte sans adresse à la fin de leur journée de travail tout en étant rémunérés au taux horaire qui s'applique, y compris au taux des heures supplémentaires dans la mesure où ils auront respecté le processus des heures supplémentaires. De plus, l'ajout de valeurs de temps aux itinéraires créera des emplois ou réduira les pertes de postes durant les réorganisations. Si Postes Canada parvient à étendre ses activités sur ce marché, nous verrons une hausse des valeurs de temps, sans compter les améliorations apportées aux dispositions en matière de santé et de sécurité. La Médiaposte sans adresse demeure une source de revenus stable pour Postes Canada et il s'agit d'un marché qui comporte des possibilités de croissance.

.../2

Annexe « D-2 » – en vigueur à compter du 15 janvier 2018

SPÉCIFICATIONS DU COURRIER DE QUARTIER

Type de point de remise	Longueur maximale	Largeur maximale	Épaisseur maximale	Poids maximal	Délai de distribution	À verser aux facteurs et factrices
Résidentiel et entreprise, jusqu'à 200 g	30,50 cm (12 po)	15,24 cm (6 po)	1,91 cm (0,75 po)	200 g	3	1,5 cent
	30,50 cm (12 po)	Plus de 15,24 cm, jusqu'à 28 cm (plus de 6 po, jusqu'à 11 po)	1,91 cm (0,75 po)	200 g		2,5 cents
Résidentiel et entreprise, plus de 200 g, jusqu'à 300 g	30,50 cm (12 po)	28 cm (11 po)	2,54 cm (1,00 po)	300 g	4	4,0 cents
Résidentiel et entreprise, plus de 300 g, jusqu'à 500 g	30,50 cm (12 po)	28 cm (11 po)	2,54 cm (1,00 po)	500 g	9	7,0 cents

Une factrice ou un facteur peut livrer un envoi qui pèse plus de 200 grammes et jusqu' à 300 grammes sur une période de trois (3) jours si tous les points de remise seront déjà visités dans cette même période.

Les formes irrégulières sont admises lorsqu'elles respectent les dimensions limites.

Minimum :

- Surface : 70 cm carrés (10,85 pouces carrés)
- Épaisseur : 0,18 mm (0,007 po)



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – Unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – Unité des FFRS

scfp 1979 /jl sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 185